



SNUDIFO

Section de Lot et Garonne

9-11 rue des frères Magen – BP 60232 – 47006 AGEN CEDEX 6
Tél : 05 53 47 24 72 | snudi47@fo-snudi.fr | <http://snudifo47.net>

Syndicat des Instituteurs, Professeurs des Écoles, EVS & AVS

VILLENEUVE SUR LOT : « *Nous ne sommes pas les employés du maire !* »

Rassemblement devant la mairie vendredi 11 décembre, 16h30

Vingt collègues de huit écoles de Villeneuve sur Lot étaient présent jeudi 3 décembre à la RIS organisée par le SNUDI FO. Des collègues très remontés contre la volonté de la mairie de leur imposer une demi-heure quotidienne de travail gratuit.

Rappelons les faits.

La mairie de Villeneuve sur Lot décide de supprimer la garderie gratuite pour tous les élèves : seuls ceux qui sont inscrits aux TAP ou à la cantine peuvent bénéficier d'une surveillance entre la fin des cours et les TAP ou la cantine.

Pour ne pas avoir à l'annoncer brutalement aux parents d'élèves, le conseil municipal délibère que les enseignants pourront confier les élèves non inscrits aux services municipaux un quart d'heure après la fin de la classe.

Ainsi, en contradiction avec le Code de l'éducation, la mairie prétend que les enseignants sont responsables des élèves non inscrits aux TAP après la fin de la classe.

Cela pose plusieurs problèmes :

Les enseignants se voient imposer une demi-heure par jour de travail gratuit alors qu'ils sont déjà submergés par ailleurs.

Au niveau de la sécurité, seuls les services municipaux sont en mesure de connaître précisément quels élèves sont valablement inscrits aux TAP ou à la cantine et ceux qui ne le sont pas. Que se passe-t-il si un enfant est mal aiguillé par un enseignant ? Qui est responsable en cas d'accident alors que le code de l'Éducation ne prévoit pas de service de surveillance pour les enseignants après la classe ?

Face au tollé qu'a suscité cette mesure dans les écoles, une réunion est convoquée le 17 septembre avec la participation des représentants de l'administration. Réunion qui aboutit à entériner que les collègues doivent garder les élèves non inscrits à l'accueil périscolaire pendant 15 minutes à la fin de chaque demi-journée de classe avant que la municipalité ne consente à les prendre en charge !

Les collègues ont déploré que les représentants de l'administration de l'Éducation nationale accompagnent et cautionnent les directives de la mairie en apposant leur signature au bas du compte-rendu de la réunion du 17 septembre au lieu de les soutenir.

Les collègues n'acceptent pas que la municipalité transfère une partie de ses responsabilités sur les enseignants pour tenter de masquer la suppression de la garderie gratuite pour de simples raisons économiques. Ils assument toutes les charges liées à leur mission d'enseignant fonctionnaire de l'État, ils refusent d'assumer celles de la municipalité, qui plus est gratuitement et dans des conditions de sécurité

insuffisantes pour les enfants.

Après des mois de dialogue de sourds, les collègues disent : ça suffit ! Cette situation doit cesser ! Nous ne sommes pas les employés du maire. Ils décident de se rassembler devant la mairie le vendredi 11 décembre à 16h30 et appellent l'ensemble des collègues à les rejoindre.

Le SNUDI FO soutient cette initiative et y participera activement.

Nous proposons cet appel aux autres syndicats.